

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF534

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 58 UNDECIES

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« deuxième alinéa du »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rétablit le texte de l'Assemblée en élargissant les dérogations au dispositif de droit commun prévues pour l'expérimentation, de façon cohérente avec l'esprit de cette expérimentation.